



PARIS • 29 NOVEMBRE 2023

# SALARIÉS SNCF

POUVOIR D'ACHAT

# UNE PRIME DE PARTAGE DE LA VALEUR (PPV) POUR TOUS !



Lors de l'Instance commune du 29 novembre, l'UNSA a validé le versement d'une prime de partage de la valeur de 400€ à tous les salariés SNCF.

#### L'UNSA, RESPONSABLE, VOTE POUR !

Les cheminotes et cheminots étaient nombreux à espérer obtenir cette prime de 400€ en fin d'année et durant cette période où le pouvoir d'achat est LE sujet de préoccupation de tous les français.

Fidèle à sa position lors des NAO de début novembre, les six membres UNSA de l'Instance commune ont décidé de valider l'application de cette mesure en votant *pour* !

#### EN DÉTAIL

Cette prime de 400€, exonérée de cotisation sauf CSG-CRDS pour les salaires supérieurs à trois fois le SMIC, sera versée avec le salaire de décembre.